



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109502

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2026

ÉDITÉ LE

07/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/2004

Forme juridique : ART

Capital : DEPUIS LE 04/10/2025

0

Raison sociale : METTENET EMMANUEL

1RUE DU JURA  
67730 CHATENOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SCHILTIGHEIM

Siret : 452 399 140 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 130859 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77161245

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77161245

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 0674907834

Fax : 03 88 82 05 04

Portable : 0689141423

Site Internet : <http://www.chauffage-mettenet.fr>

E-mail : [contact@chauffage-mettenet.fr](mailto:contact@chauffage-mettenet.fr)

Responsabilité légale :

METTENET EMMANUEL ARTISAN

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 07/07/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 07/07/2022         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 07/07/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.